



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 23 juillet 2021.

Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de Nice.  
3, rue de l'Hotel de Ville  
06364 Nice cedex 4

Objet : **Situation du groupe scolaire Bois de Boulogne.**

Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de Nice,

Lors d'une visite sur le site du groupe scolaire Bois de Boulogne le 6 juillet dernier, un problème majeur lié à **la sécurité des enfants et des agents** nous a fortement interpellé, à savoir : plusieurs agents nous ont alerté sur le fait que des habitants du quartier ont les clés du portail de l'école.

Récemment, un grillage et un portail ont été installés entre l'école et le complexe sportif du Mercantour, mais il s'avère que la clé de ce portail est la même que celle du portail d'entrée du groupe scolaire. De ce fait, régulièrement les agents voient des personnes étrangères à l'école traverser l'allée centrale. En questionnant plusieurs personnes, nous avons appris que les clés avaient été confiés aux locataires du complexe sportif afin de faciliter leurs déplacements. Or, d'après le personnel de l'école, d'autres personnes du quartier seraient en possession de cette clé et l'utiliseraient. La duplication de cette clé nous semble un problème de sécurité majeur, notamment si un portail était mal refermé et qu'un enfant sorte de l'école (cf photo 1 à 7). Sans parler des risques d'intrusions, alors que le plan Vigipirate est porté au niveau « Risque attentat » sur l'ensemble du territoire national depuis le 5 mars 2021.

Nous avons d'ailleurs constaté lors de notre visite qu'une des boîtes aux lettres situées sur le portail d'entrée était abimée, comme si quelqu'un y avait pris appui pour enjamber le portail d'entrée (cf photo 8 et 9).

De plus, un agent nous explique que cette clé est en réalité un pass de la Ville de Nice qui permet d'ouvrir d'autres établissements. Nous nous questionnons sur la sécurité des enfants et des agents.

Le personnel de l'école nous a également informé que le jardin attenant à l'école, situé près du gymnase, était régulièrement squatté le week-end. Le grillage installé n'étant pas assez haut, des individus l'enjamberaient. L'économiste aurait à plusieurs reprises retrouvé des cartouches de gazs « hilarants » ainsi que des restes de barbecue dans les containers (cf photo 10 à 13).

Il est nécessaire que des mesures soient prises rapidement pour garantir la sécurité des enfants et des personnels. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir inscrire ce dossier à l'ordre du jour de notre prochain CHSCT.

Nous vous remercions, par avance, des suites que vous donnerez à ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o le syndicat CGT NMCA  
les membres du CHSCT

Dominique ROCTON

Sandrine COUCHAUX

Sandy VOREDINI

Copie à la Direction Bien Etre et Santé au Travail  
Copie au Pôle Prévention Sécurité au Travail  
Copie au Conseiller à la Prévention



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4

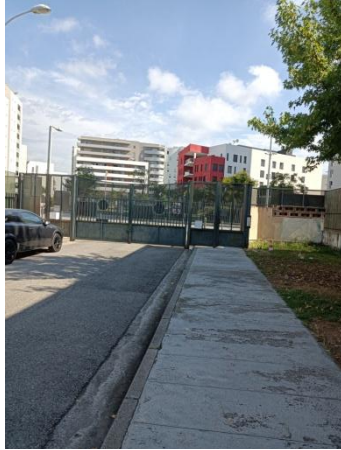


Fig 5

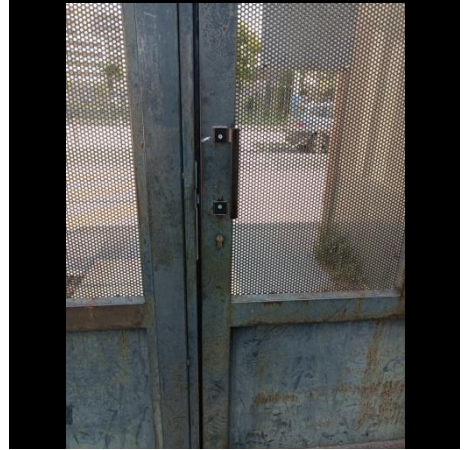


Fig 6



Fig 7



Fig 8



Fig 9



Fig 10

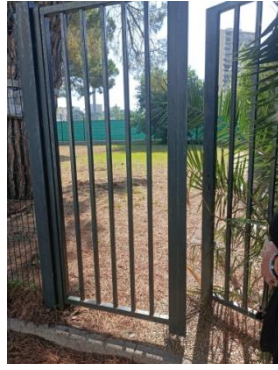


Fig 11



Fig 12



Fig 13